

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, soit le 19 mars 2019, à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Desaulniers

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente.

PÉRIODE DE SILENCE

No-056-19-03-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Cindy Demers d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Résolution adoptant le rapport annuel d'activité incendie 2018;
3. Fermeture d'un tronçon de la rue Centrale le 30 mars 2019;
4. Rémunération de Monsieur Daniel Rancourt;
5. Adoption du budget 2019 de l'Office municipal d'Habitation de l'Arc-en-ciel;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

Adopté

No-057-19-03-19

Résolution adoptant le rapport annuel d'activité incendie 2018

Il est proposé par Monsieur Ghislain Desaulniers et appuyé par Monsieur François Deschênes d'adopter le rapport annuel d'activité incendie 2018 tel que présenté par Monsieur Ghislain Melançon.

Adopté

No-058-19-03-19

Fermeture d'un tronçon de la rue Centrale le 30 mars 2019

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Centrale le 30 mars 2019 afin de faciliter la tenue de l'activité extérieure du Service des Loisirs d'Authier.

Adopté

No-059-19-03-19

Rémunération de Monsieur Daniel Rancourt

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes d'autoriser le versement de 25,00\$/mois pour une période de 6 mois afin de couvrir les dépenses de Monsieur Daniel Rancourt dans sa participation à la mise en place du nouvel OMH fusionné. Le versement sera effectué en une seule fois, donc un montant total de 150,00\$ sera versé.

Adopté

No-060-19-03-19

Adoption du budget 2019 de l'Office municipal d'Habitation de l'Arc-en-ciel

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Ghislain Desaulniers d'adopter le budget 2019 de l'Office municipal d'Habitation de l'Arc-en-ciel au montant de 18 699,00\$ dont la part de la municipalité d'Authier sera de 2 075,00\$ dont le paiement sera réparti en 4 versements égaux.

Adopté

Période de questions

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 19h25.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.